

07

R A P P O R T

OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE – VERSEMENT DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.

Le programme pluriannuel du Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007/2009 est destiné à contribuer à améliorer la vie des habitants des quartiers en difficulté identifiés comme prioritaires par l'Etat.

Sur recommandation du Conseil National des Villes, les contrats urbains de cohésion sociale ont été prorogés le 8 novembre dernier jusqu'en 2014. Un avenant sera signé en avril, sans toutefois remettre en cause le programme d'action, le dispositif de pilotage et les quartiers concernés.

C'est dans ce cadre que la Municipalité a choisi de contribuer au financement d'actions mises en œuvre par des associations dans les domaines suivants : Emploi et Développement Economique, Citoyenneté et Prévention de la Délinquance, Habitat et Cadre de vie, Santé, Réussite Educative.

La programmation 2011, validée par décision du Préfet de Lorraine et de Moselle, Délégué de l'ACSE le 18 février 2011, s'inscrit dans la logique du mouvement initié par la Municipalité visant à une juste répartition du soutien apporté à l'ensemble des quartiers messins qualifiés de prioritaires.

Elle s'inscrit dans le contexte particulier d'une réduction marquée (- 17%) des moyens affectés par l'Etat, via l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (Acsé), ainsi que d'un resserrement de ses priorités d'intervention vers l'emploi, la prévention de la délinquance et la réussite éducative.

L'intégralité de l'enveloppe réservée à ce jour par l'Acsé au titre de ses crédits spécifiques dans le cadre du CUCS sera affectée au cofinancement de la programmation proposée. La mobilisation de crédits relevant du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) est sollicitée au profit de projets poursuivant l'objectif de prévenir les violences et de favoriser la tranquillité publique, ainsi que de crédits du Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer, des Collectivités Territoriales et de l'Immigration, dédiés à l'intégration des populations immigrées. La collectivité a de son côté, procédé à une augmentation de 1% de son enveloppe.

Il est ainsi proposé de valider le principe de financement des projets ci-dessous présentés, sous réserve de l'engagement contractuel des associations de produire un bilan d'activité et un compte-rendu financier des actions concernées.

Dans ce contexte, il est par conséquent proposé au Conseil Municipal de participer au financement des projets suivants pour un montant total de 925 250 €.

ACCES A L'EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

« Ateliers femmes » : Association Formation Information Loisirs Emploi Culture (AFILEC).

Plusieurs ateliers (informatique, couture, éducation des enfants, santé...) accompagneront une soixantaine de femmes des quartiers de la Patrotte et du Chemin de la Moselle, dans un processus d'intégration sociale et professionnelle.

Coût du projet : 46 470 €

Subvention de la Ville de Metz : **8 000 €**

« Atelier couture » : Association Formation Information Loisirs Emploi Culture (AFILEC).

Cet atelier couture permettra à huit femmes en contrat d'insertion, du quartier de Metz-Borny, d'accéder à une activité structurante et d'engager un processus d'insertion professionnelle. 600 personnes pourront bénéficier des activités de cet atelier.

Coût du projet : 138 136 €

Subvention de la Ville de Metz : **19 700 €**

« Dispositif d'accompagnement des femmes vers la professionnalisation » : Association d'Information et d'Entraide Mosellane (AIEM).

Il s'agit de l'accueil et du suivi individuel du parcours de 20 à 25 femmes (entrées/sorties permanentes), issues des quartiers messins, en zone urbaine sensible, majoritairement Metz-Borny, en vue de les aider à s'insérer professionnellement.

Coût du projet : 145 233 €

Subvention de la Ville de Metz : **25 000 €**

« Entraide FIL Laverie » : Association d'Information et d'Entraide Mosellane (AIEM).

Il s'agit d'un dispositif de proximité basé sur un chantier d'insertion proposant des activités de lavage, repassage et retouches, exercées par 12 à 15 jeunes femmes en contrat d'insertion pour 10 postes annuels, et à destination de personnes bénéficiaires des minimas sociaux.

Coût du projet : 233 215 €

Subvention de la Ville de Metz : **32 000 €**

« Ateliers de quartier de Metz-Borny » : Association d'Information et d'Entraide Mosellane (AIEM).

Les ateliers de quartier de Metz-Borny (employées de collectivités, ouvriers polyvalents du bâtiment, ouvriers peintres) sont des outils d'insertion par l'activité économique. Ils accueillent 60 à 80 adultes bénéficiaires du RSA (pour 40 postes) qui sont embauchés en Contrat Unique d'Insertion. Ils mettent en situation de travail des personnes en difficulté sociale habitant Metz-Borny et par le biais d'un suivi pédagogique renforcé, permettent l'acquisition de compétences sociales et professionnelles ainsi qu'un travail sur

l'épanouissement personnel, le cas échéant en lien avec l'accès à l'offre de la future Salle des Musiques Actuelles (SMAC).

Coût du projet : 947 074 €

Subvention de la Ville de Metz : **76 000 €**

« Entraide propreté » : Association d'Information et d'Entraide Mosellane (AIEM).

C'est un chantier d'insertion par l'activité économique qui met au travail 12 à 15 jeunes dans une activité d'entretien et de réfection peinture de salles de gares SNCF.

Coût du projet : 245 315 €

Subvention de la Ville de Metz : **20 000 €**

« Les chemins de la vie » : Association Promotion Emploi Formation (APEF).

L'action permet à 25 jeunes de 16 à 18 ans, issus des différents territoires de l'agglomération messine et suivis par la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse), d'entamer une démarche en vue d'intégrer des dispositifs de droit commun ou d'être embauchés en entreprise.

Coût du projet : 101 869 €

Participation de la Ville de Metz : **8 000 €**

« Plateforme professionnalisante vers un public de 45/55 ans et jeunes diplômés de moins de 26 ans » : Association Promotion Emploi Formation (APEF).

Le principe de mixer les deux publics crée une émulation, des échanges d'expériences et permet également de ne pas stigmatiser un public spécifique. L'accompagnement d'une trentaine de stagiaires comprend un volet orientation et un volet recherche d'emploi personnalisés.

Coût du projet : 110 429 €

Subvention de la Ville de Metz : **10 000 €**

« Auto-école pédagogique » : Association des Foyers Mosellans d'Accueil aux Libérés (FOMAL).

Cette action vise prioritairement la réussite aux épreuves du permis de conduire, vecteur d'aide à la recherche d'emploi. Il s'agit aussi, de façon plus complémentaire, de permettre à une soixantaine de personnes désocialisées, peu argentées, d'accéder au permis de conduire et de bénéficier de l'acquisition d'un premier « diplôme ».

Coût du projet : 139 079 €

Subvention de la Ville de Metz : **7 500 €**

« Chantier d'insertion propreté » : Metz-Pôle-Services (MPS).

Il s'agit de prendre en compte les problèmes d'emploi sur les quartiers de Metz-Nord et Metz-Borny tout en apportant une réponse aux besoins de propreté et d'amélioration du cadre de vie des habitants. Cette action est menée en complémentarité des travaux effectués dans ce domaine par les entreprises et les services publics intervenant sur ces quartiers sensibles. Elle concerne 180 bénéficiaires en contrat d'insertion.

Coût du projet : 1 421 400 €

Subvention de la Ville de Metz : **200 000 €**

« CV Multimédia » : La Passerelle.

Ce projet est né pour combattre les discriminations subies par un public multiculturel. Il est mis en place dans le cadre de chantiers d'insertion et avec des personnes exprimant des difficultés importantes d'accès au monde professionnel. Il s'agit de créer une dynamique positive, de donner des outils originaux et de favoriser le « premier rendez-vous ». Une trentaine de personnes bénéficiera de ce projet.

Coût du projet : 14 000 €

Subvention de la Ville de Metz : **9 000 €**

CITOYENNETE ET PREVENTION DE LA DELINQUANCE

« Adosbell » : Association pour le Développement d'Actions Culturelles et Sociales (ADACS).

Il s'agit de poursuivre la mise en place d'une animation culturelle et artistique sur le quartier de Metz-Bellecroix et d'intensifier la politique d'animation sur les temps de vacances scolaires par la création d'ateliers divers (estampes, gravure...). Un travail de lien avec la future SMAC sera envisagé.

Coût du projet : 52 500 €

Subvention de la Ville de Metz : **10 000 €**

« Ateliers pour les mères des cités » : Association Formation Information Loisirs Emploi Culture (AFILEC).

La mise en place d'ateliers (développement intellectuel de l'enfant et le soutien aux mères) vise à permettre d'améliorer la relation mère-enfant et de remédier à certaines situations difficiles au sein des familles immigrées défavorisées des quartiers de Metz-Nord et Metz-Borny.

Coût du projet : 14 900 €

Subvention de la Ville de Metz : **2 500 €**

« Programme d'accompagnement des situations de violence » : Association d'Information et d'Entraide Mosellane (AIEM).

Ce programme permet d'accueillir les victimes de violence, avec ou sans hébergement. Il s'agit de les écouter, les reconforter et les accompagner dans leurs démarches. Il propose également un dispositif d'accueil et d'accompagnement des hommes et des femmes, auteurs de violence ainsi que des stages de citoyenneté.

Coût du projet : 65 500 €

Subvention de la Ville de Metz : **7 500 €**

« Lieu d'accueil de jour pour femmes victimes de violence » : Association d'Information et d'Entraide Mosellane (AIEM).

Ce lieu d'accueil de jour permet d'accueillir et d'informer les femmes victimes de violences conjugales, familiales ou sociales. C'est un lieu d'écoute mais également d'aide à la décision, d'information juridique et administrative.

Coût du projet : 41 500 €

Subvention de la Ville de Metz : **7 500 €**

« Activités artistiques et culturelles enfance jeunesse » : Association Messine Interfédérale Metz-Nord Patrotte (AMIs).

Il s'agit de favoriser l'accès et l'ouverture aux activités artistiques et culturelles par la mise en place notamment d'ateliers découvertes pour le public 3-17 ans : danse (culture africaine et jamaïcaine), théâtre pour le public 12-17 ans et musique pour le public 3-11 ans. Des visites d'équipements culturels et des spectacles seront également organisés. Un travail de lien avec la future SMAC sera envisagé.

Coût du projet : 22 784 €

Subvention de la Ville de Metz : **10 000 €**

« Accueil des jeunes adultes » : Association Messine Interfédérale Metz-Nord Patrotte (AMIs).

Ce lieu contribuera à un projet d'animation globale partenarial à destination de jeunes adultes issus du quartier de Metz-Nord. Il s'agit de faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

Coût du projet : 30 146 €

Subvention de la Ville de Metz : **18 000 €**

« Vivons ensemble » : Association Messine Interfédérale Metz-Nord Patrotte (AMIs).

La mise en place d'un lieu d'échanges a permis la création d'un espace du vivre-ensemble. Différents ateliers sont organisés (couture, cuisine, gym douce) afin de contribuer au développement de la participation active des habitants.

Coût du projet : 17 890 €

Subvention de la Ville de Metz : **12 000 €**

« Projet voile » : Association Messine Interfédérale Metz-Nord Patrotte (AMIs).
Nouveau projet.

Cette action souhaite donner à un groupe de jeunes, la possibilité de découvrir l'environnement lié à la navigation (découverte de bateaux, de la faune et de la flore des milieux fluviaux, maritimes, littoraux), de le sensibiliser à la fragilité de l'écosystème et l'action de l'homme sur l'environnement.

Coût du projet : 9 747 €

Subvention de la Ville de Metz : **4 540 €**

« Médiation sociale, familiale et de voisinage » : Association Messine de Médiation Sociale (AMMS).

Ce service a pour but de permettre aux habitants tous quartiers confondus, de faire appel à un tiers neutre, appelé médiateur, dans la recherche de solutions dans les conflits avec d'autres personnes ou organismes. 2 médiateurs professionnels renforcés par une équipe de bénévoles répondront à environ 1 200 sollicitations de médiation.

Coût du projet : 107 000 €

Subvention de la Ville de Metz : **25 000 €**

« Equipe d'éducateurs de nuit » : Association de Prévention Spécialisée d'Insertion et de Socialisation (APSI-EMERGENCE).

Constituée de deux professionnels expérimentés, l'équipe de nuit intervient sur le quartier de Metz-Borny auprès de plus de 150 jeunes et une centaine de familles.

Ses objectifs sont ciblés : occuper le terrain pour ne pas laisser les jeunes en proie au « vide » et au côté « obscur » de la nuit, identifier les dérives réelles, maintenir et renforcer les liens avec les populations de tous âges pour mieux comprendre leur présence tardive, constituer des repères fiables pour les populations désœuvrées ou insécurisées, développer encore le travail de partenariat avec les réseaux professionnels. Un travail approfondi sera plus particulièrement mené dans et aux abords de l'espace-projet de la future SMAC.

Coût du projet : 120 000 €

Subvention de la Ville de Metz : **40 000 €**

« Action sociale » : Association des Travailleurs de Turquie de la Moselle (ATTM).

Un accueil, couplé avec une permanence administrative et sociale, permet aux habitants de Metz-Borny d'être accompagnés dans leurs démarches administratives, sociales, juridiques.

Coût du projet : 51 450 €

Subvention de la Ville de Metz : **9 000 €**

« Action femmes » : Association des Travailleurs de Turquie de la Moselle (ATTM).

C'est un programme d'actions visant l'insertion sociale et professionnelle des femmes et des jeunes filles originaires de Turquie en particulier, et des femmes en difficultés. Les actions dans ce domaine sont la médiation sociale, familiale, professionnelle, l'accompagnement, l'interprétariat...

Coût du projet : 37 000 €

Subvention de la Ville de Metz : **8 000 €**

« Action jeunesse » : Association des Travailleurs de Turquie de la Moselle (ATTM).

Il s'agit de la mise en place d'un encadrement et d'un accueil en soirée en direction des pré-adolescents, adolescents et jeunes adultes afin de lutter contre l'oisiveté et leur permettre un lieu d'accueil et d'activités.

Coût du projet : 20 300 €

Subvention de la Ville de Metz : **9 000 €**

« Activités des femmes et action sociale » : Centre Culturel d'Anatolie.

Ces actions visent à lutter contre l'isolement de certaines femmes du quartier de Metz-Borny, issues de l'immigration, par la mise en place d'activités (alphabétisation, lutte contre l'illettrisme, santé, sorties culturelles, gastronomie...).

Coût du projet : 27 000 €

Subvention de la Ville de Metz : **6 500 €**

« Activité culturelle jeunesse » : Centre Culturel d'Anatolie.

Il s'agit de proposer aux enfants et adolescents du quartier de Metz-Borny, différentes activités culturelles (danse folklorique, musique (saz)...). Des spectacles sont donnés en cours d'année.

Coût du projet : 25 500 €

Subvention de la Ville de Metz : **10 000 €**

« Loisirs-Prévention » : Centre Lacour.

Différents ateliers à destination de jeunes de 4 à 17 ans permettront de préserver et renforcer le lien social tout en aidant les enfants et adolescents concernés à mieux vivre et respecter son environnement. Un travail de lien avec la future SMAC sera envisagé.

Coût du projet : 77 300 €

Subvention de la Ville de Metz : **18 000 €**

« Animation adolescents » : Centre Lacour.

Il s'agit de favoriser l'épanouissement des jeunes par le biais de diverses activités. L'axe majeur du travail auprès de ces jeunes consistera à faire émerger chez eux des envies, des projets. Un travail de lien avec la future SMAC sera envisagé.

Coût du projet : 76 200 €

Subvention de la Ville de Metz : **17 000 €**

« Apprentissage de la langue » : Centre Lacour. Nouveau projet.

Un écrivain public aidera les habitants de Metz-Nord dans leurs démarches administratives, juridiques et sociales. Il travaillera en lien avec l'ensemble des partenaires de Metz-Nord pour mieux répondre aux besoins des habitants.

Coût du projet : 41 000 €

Subvention de la Ville de Metz : **7 800 €**

« Atelier de peinture et d'expression libre » : Comité de Gestion des Centres Sociaux (CGCS).

Il s'agit de permettre à tous d'accéder à l'art, à la peinture sur papier ou sur toile, en bénéficiant de l'accompagnement d'artistes et de leurs conseils techniques.

Coût du projet : 29 325 €

Subvention de la Ville de Metz : **3 000 €**

« Accompagnement des jeunes mamans » : Comité de Gestion des Centres Sociaux (CGCS).

Il s'agit de faciliter l'insertion des jeunes mères et jeunes femmes futures mères dans le tissu social du quartier C'est un espace de vie et de rencontres essentiel, ouvert à la découverte, aux relations avec les autres tout en restant un lieu de ressources et d'informations.

Coût du projet : 30 950 €

Subvention de la Ville de Metz : **8 000 €**

« Ecrivain Public » : Comité de Gestion des Centres Sociaux (CGCS).

L'action consiste à permettre aux habitants du quartier de Metz-Borny, de bénéficier des services d'un écrivain public assurant plusieurs permanences sur divers lieux du quartier. L'objectif poursuivi est de permettre à la population de comprendre, d'être informée sur ses droits, de les faire valoir et ce, au quotidien.

Coût du projet : 41 922 €

Subvention de la Ville de Metz : **3 900 €**

« Permanences d'accès au droit » : Centre d'Information Féminin et Familial (CIFF-CIDF).

Cette action consiste à favoriser l'accès au droit pour tous publics, particulièrement les plus éloignés de l'information : promouvoir la pleine citoyenneté, favoriser la résolution des conflits, se réapproprier ses droits, apprendre à respecter ses obligations.

Coût du projet : 6 153 €

Subvention de la Ville de Metz : **4 000 €**

« Entre « jeu d'acteur » et « je précise » : Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes (CMSEA). Nouveau projet.

Ce projet, basé sur une réalisation d'une pièce de théâtre créée et jouée par les jeunes, développera également de nombreuses actions transversales comme l'atelier son et musique, l'atelier décors et costumes, l'atelier image de soi. Une trentaine de jeunes de 14 à 21 ans est concernée par cette action. Un travail de lien avec la future SMAC sera envisagé.

Coût du projet : 28 800 €

Subvention de la Ville de Metz : **5 000 €**

« Le passage » : Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes (CMSEA). Nouveau projet.

Il s'agit de la mise en place d'actions distinctes destinées à répondre aux problématiques des jeunes pour une intégration sociale par la culture et le sport (atelier « parole des anciens », atelier « estime de soi et sports à dépassement », atelier « la parentalité » atelier « citoyenneté et environnement »). Ce sera également l'occasion pour une douzaine de jeunes du quartier Hannaux-Frécot-Barral de suivre une formation afin de passer le BAFA.

Coût du projet : 31 418 €

Subvention de la Ville de Metz : **5 000 €**

« Activité quotidienne » : Laotiens de Moselle.

Il s'agit de nouer des relations amicales et interculturelles par la mise en place d'activités intégrant les enfants comme les adultes (soutien scolaire, activités ludiques, initiation à l'artisanat laotien...).

Coût du projet : 19 300 €

Subvention de la Ville de Metz : **10 000 €**

« Lieu de rencontre » : La Marelle.

Différentes actions sont menées dans le cadre de ce programme : lieu de rencontre parents-enfants, médiation du droit de visite, parloir pour tous, médiation familiale. Pour cette année, 220 familles et 330 enfants pourraient bénéficier de ce dispositif.

Coût du projet : 219 290 €

Subvention de la Ville de Metz : **15 000 €**

« Activités secteur ados » : MJC Boileau-Prégénie.

Il s'agit de proposer à des pré-ados et adolescents différentes sorties à thématiques sportives, artistiques, culturelles avec pour objectifs de travailler la question de la mobilité et la question du rapport à la langue (vocabulaire, débat, critique...). Un travail de lien avec la future SMAC sera envisagé.

Coût du projet : 16 000 €

Subvention de la Ville de Metz : **2 400 €**

« Ecocitoyens : les quatre éléments » : MJC Borny.

Destinées à une trentaine d'enfants de 4 à 8 ans, les actions envisagées permettront de redécouvrir le quotidien et explorer l'environnement naturel, proche ou lointain (fabrication d'une station météo, potager bio, herbier...).

Coût du projet : 254 437 €

Subvention de la Ville de Metz : **16 500 €**

« Vers un développement cohérent des actions préados/ados. » : MJC Borny.

Il s'agit de créer un accueil en direction des préadolescents dans un premier temps, pour établir un lien de confiance pérenne entre le public et l'encadrement. Plusieurs plages horaires sont proposées et les jeunes choisissent les plus appropriées à leurs besoins, en période scolaire comme non scolaire. Ce projet s'appuie également sur le programme OVVV. Un travail de lien avec la future SMAC sera envisagé. Une trentaine d'adolescents participent aux nombreuses activités, encadrée par un animateur professionnel et des vacataires.

Coût du projet : 139 765 €

Subvention de la Ville de Metz : **21 000 €**

« Médiation de proximité » : Metz-Pôle-Services (MPS) ;

Cette action vise à restaurer le lien civil entre des habitants et des institutions susceptibles de les aider à un moment donné. Il s'agit d'éviter le développement des incivilités par le biais d'éducation à la propreté. 7 médiateurs sont mobilisés dans ce type de travail quotidien de sensibilisation (3 sur Metz-Nord et 4 sur Metz-Borny) qui pourra être complété par un travail plus approfondi en lien avec l'espace-projet de la SMAC concernant l'implantation future de l'équipement. 500 personnes bénéficient de ce projet.

Coût du projet : 194 000 €

Subvention de la Ville de Metz : **113 200 €**

« Actions culturelles et artistiques à des fins éducatives » : NAN BARA.

Les ateliers proposés (danse hip-hop, danses africaines, orientales, hindoues, percussions du monde...) sont effectués dans le cadre de partenariats avec les structures associatives de quartiers et des enfants et jeunes intéressés et impliqués. Ces ateliers concourent au développement du lien social, de la dynamique sociale, de la médiation culturelles et éducative. Un travail de lien avec la future SMAC sera envisagé.

Coût du projet : 15 000 €

Subvention de la Ville de Metz : **3 000 €**

REUSSITE EDUCATIVE

« Accompagnement à la scolarité » : Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public (AD PEP 57). Nouveau projet.

Il s'agit de proposer un dispositif d'accompagnement à la scolarité dans deux centres qui accueillent des enfants et adolescents issus des zones d'éducation prioritaires et des zones sensibles de Metz. Les intervenants sont des étudiants de l'Université Paul Verlaine. Ils apporteront à chaque élève une aide individualisée (tutorat) à raison de deux séances d'une heure par semaine.

Coût du projet : 7 610,80 €

Subvention de la Ville de Metz : **3 500 €**

« Espace parents-enfants » : Association d'Information et d'Entraide Mosellane (AIEM).

Cet espace est dédié aux parents résidant sur les quartiers de Metz-Borny, Bellecroix et Metz-Nord. C'est un lieu de socialisation, d'apprentissage et de valorisation de compétences sociales au service des autres et de soi-même.

Coût du projet : 34 776 €

Subvention de la Ville de Metz : **5 200 €**

SANTE, PREVENTION, ACCES AUX SOINS

« Atout santé » : Association pour le Développement d'Actions Culturelles et Sociales (ADACS).

Destinée à un public fragilisé, repéré par les différents partenaires de l'association, l'action consiste à mettre en place des espaces de rencontres et d'échanges avec des professionnels de la santé. C'est également un relais des différentes campagne de santé publique pour 2011.

Coût du projet : 12 715 €

Subvention de la Ville de Metz : **5 000 €**

« Entraide santé » : Association d'Information et d'Entraide Mosellane (AIEM).

Il s'agira de continuer la promotion de la santé par la mise en place d'animations thématiques autour de la santé en fédérant les structures de prévention et de soin dans une dynamique de réseau et en mettant au cœur du projet, les usagers de l'association et les habitants des quartiers concernés. 120 bénéficiaires sont touchés par cette action.

Coût du projet : 72 643 €

Subvention de la Ville de Metz : **23 000 €**

« Atelier santé, remise en forme et bien-être » : Ateliers les P'tits Bouts.

Il s'agit de permettre aux femmes et aux jeunes filles du quartier de Metz-Borny de pratiquer, à proximité de chez elles et à moindre coût, des activités sportives dans un but de bien-être physique et moral et de prendre en charge leur santé à travers les diverses activités proposées.

Coût du projet : 19 450 €

Subvention de la Ville de Metz : **4 000 €**

HABITAT ET CADRE DE VIE

« Permanences dans les quartiers » : Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV).

Cette action s'inscrit dans la logique visant à consolider et développer le soutien aux habitants des quartiers messins par la mise en place de permanences dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Coût du projet : 16 900 €

Subvention de la Ville de Metz : **5 000 €**

« Permanences dans les quartiers » : Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ).

Cette action favorise l'accès au logement des jeunes en luttant contre les discriminations. Elle permet également aux jeunes d'accéder à un logement tout en sollicitant des aides. L'objectif est de favoriser la mobilité inter-quartier afin de concourir à la mixité sociale. Un forum logement complète la démarche.

Coût du projet : 16 160 €

Subvention de la Ville de Metz : **13 500 €**

« Festival International des Fenêtres » : Metz-Pôle-Services (MPS).

Cette action consiste à promouvoir des résidents et leur quartier par le biais de la décoration des fenêtres, de cours intérieures. Elle vise à impliquer les habitants de Metz-Borny, de la Patrotte et du Chemin de la Moselle dans la prise en compte et la mise en valeur de leur environnement urbain.

Coût du projet : 25 000 €

Subvention de la Ville de Metz : **15 000 €**

ATELIERS JEUNES

Le programme Ateliers Jeunes s'inscrit dans le cadre de la prévention de la délinquance et propose aux jeunes de 15 à 21 ans, habitant les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, de participer durant les vacances scolaires à des projets d'intérêt collectif en contrepartie de bourses réinvesties dans des projets individuels ou collectifs ainsi que, le cas échéant, des billets pour accéder à des spectacles (Arsenal, future SMAC...).

Il est proposé de participer aux financements des projets portés par les associations suivantes :

	COUT GLOBAL	PARTICIPATION VILLE
<u>APSIS-EMERGENCE</u>		
Rénovation d'un bâtiment (Arry)	810 €	315 €
Un atelier espace vert (Metz-Borny)	540 €	270 €
Oui, je suis bien chez moi (Metz-Bellecroix)	1 460 €	730 €
Ateliers Peinture (Arry)	630 €	315 €
L'étang se forme goutte à goutte (2) (Arry)	540 €	270 €
Atelier photos quartier Patrotte (Metz-Nord)	1 290 €	545 €
<u>CENTRE LACOUR</u>		
Rénovation de l'espace jeunes (Metz-Nord)	1 196 €	298 €

CMSEA

Entretien d'espaces verts ou rénovation de peinture (Caserne des pompiers à Metz)	1 135 €	210 €
Enclos à chèvres (Vigy)	2 398 €	380 €

MJC BOILEAU-PREGENIE

Démarche environnementale (Metz-Nord)	850 €	177 €
--	-------	--------------

Soit un total de **3 510 €**

*

La mise en œuvre de ce programme est menée en cohérence avec des programmes ou dispositifs visant des objectifs de cohésion sociale : le Programme de Réussite Educative, la Gestion Urbaine de Proximité, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), le Plan de Prévention et de Lutte Contre les Discriminations, le Grand Projet de Ville de Metz-Borny, les opérations de rénovation urbaine de Metz-Nord Patrotte, la mise en place d'un Point d'Accès au Droit ou la mise en application des clauses d'insertion dans les marchés publics. Ces projets sont pilotés ou coordonnés par le service de la politique de la ville.

Le Programme de Réussite Educative initié en mai 2009 est entré dans une phase opérationnelle depuis la rentrée de septembre 2009. C'est le CCAS qui assure la gestion administrative et financière du dispositif. De même, les équipes pluridisciplinaires de soutien chargées du suivi des parcours individuels ont été initiées et se réunissent régulièrement. Un référent de parcours a été recruté courant 2010.

Concernant la Gestion Urbaine de Proximité, une convention a été signée le 27 octobre 2010 avec l'Etat, les Bailleurs Sociaux et Metz-Métropole. Elle concrétise les modalités de coopération des partenaires concernés sur le quartier de Metz-Borny. Ce travail a pour objectif de pérenniser les investissements réalisés dans le cadre des opérations de rénovation urbaine. Il pourrait s'étendre à tous les quartiers prioritaires de la commune dans le cadre de cette convention.

Le CLSPD a tenu son assemblée plénière présidée par Monsieur le Maire le 13 janvier dernier en présence de Monsieur le Préfet et de Monsieur le Procureur de la République et a permis de dresser le bilan 2010 des actions mises en œuvre et de mettre en exergue les perspectives 2011.

Le Plan de Prévention et de Lutte Contre les Discriminations est également entré dans une phase opérationnelle avec la désignation d'un cabinet spécialisé chargé d'accompagner la Municipalité dans la mise en place du dispositif, un travail de veille interne à la collectivité sur le risque discriminatoire et un appui aux associations.

Le Comité de Pilotage du Grand Projet de Ville s'est réuni le 2 février dernier et a permis, en présence de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture, d'en recenser les opérations à venir.

La présence de l'Agora, au cœur du quartier Patrotte, les multiples activités qui y sont développées dont les ateliers urbains du 22 janvier 2011, soulignent la volonté de permettre aux habitants d'être acteurs des projets de rénovation urbaine et de développement social et économique de leur quartier.

En septembre 2009, Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de Metz a proposé à Monsieur le Maire de conclure une convention de partenariat avec le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Moselle (CDAD). Cette instance vise à rendre un service de proximité aux administrés en leur facilitant l'accès au droit. Elle a conduit la Municipalité à ouvrir un Point d'Accès au Droit au Pôle des Lauriers dès le 13 décembre dernier. Une dizaine de structures y tient des permanences.

L'application de la clause d'insertion dans les marchés publics de la ville dépasse désormais le seul cadre des opérations de renouvellement urbain de Borny pour s'étendre à d'importants chantiers à venir.

Enfin, la perspective de l'implantation d'une Salle des Musiques Actuelles (SMAC) à Metz-Borny amène un travail de lien entre les différents acteurs concernés, que ce soit dans le champ socio-éducatif, culturel, de l'insertion, de la concertation des habitants ou de l'anticipation sur les questions de sécurité.

*

La motion suivante est soumise au Conseil Municipal.

MOTION

OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

Vu le Budget Primitif,

Vu la Loi du 1^{er} août 2003 d'Orientation et de Programmation pour la Ville et la Rénovation Urbaine,

Vu la décision du Comité Interministériel des Villes et du Développement Urbain du 9 mars 2006 consistant à substituer, à compter du 1^{er} janvier 2007, les Contrats Urbains de Cohésion Sociale aux Contrats de Ville,

Vu la décision du Comité d'Administration Régional en date du 10 novembre 2006 par laquelle les quartiers de Metz-Bellecroix, Metz-Borny, Chemin de la Moselle, Boileau-Prégénie, Metz-Patrotte et Hannaux-Frécot-Barral ont été retenus dans la géographie prioritaire du Contrat Urbain de Cohésion Sociale,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 25 janvier 2007 par laquelle a été validée la convention-cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, signée avec l'Etat en date du 2 février 2007,

Vu l'avis favorable du 30 juillet 2007 de Monsieur le Préfet de la Région Lorraine, Préfet de Moselle, Délégué de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances, ayant validé le programme pluriannuel d'actions du CUCS,

Vu le courrier-circulaire du 8 novembre 2010 du Ministre du Travail, de la Solidarité et de la Fonction Publique et de la Secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la Ville, valant prolongation des Contrats Urbains de Cohésion Sociale,

Vu la correspondance en date du 8 février 2011 de Monsieur le Préfet de la Région Lorraine, Préfet de la Moselle, relative à l'enveloppe 2011 pour les Contrats Urbains de Cohésion Sociale, Programmes de Réussite Educative, Opérations Ville Vie Vacances et autres dispositifs,

Vu la décision du Préfet de Lorraine et de Moselle, Délégué de l'ACSE, en date du 18 février 2011

Considérant l'intérêt que représente l'ensemble de ces actions s'inscrivant dans le cadre des thématiques prioritaires développées par la Politique de la Ville, dans lesquelles la Ville de Metz s'attache à s'engager,

DECIDE

D'approuver et de participer pour une dépense de 925 250 € au financement des actions suivantes :

<u>ADAC'S</u>	
Ados Bell	10 000 €
Atout santé	5 000 €

<u>AD PEP 57</u>	
Accompagnement à la scolarité	3 500 €

<u>AFILEC</u>	
Ateliers femmes	8 000 €
Atelier couture	19 700 €
Ateliers pour les mères des cités	2 500 €

<u>AIEM</u>	
Dispositif d'accompagnement des femmes Vers la professionnalisation	25 000 €
Entraide FIL	32 000 €
Ateliers de quartiers de Metz-Borny	76 000 €
Entraide propreté	20 000 €
Accompagnement des situations de violence	7 500 €
Lieu d'accueil de jour pour femmes victimes de violence	7 500 €
Espace parents-enfants	5 200 €
Entraide santé	23 000 €

<u>AMIs</u>	
Activités artistiques et culturelles	10 000 €
Accueil des jeunes adultes	18 000 €
Vivons ensemble	12 000 €
Projet voile	4 540 €

<u>AMMS</u>	
Médiation sociale, familiale et de voisinage	25 000 €

<u>ATELIERS LES P'TITS BOUTS</u>	
Atelier santé, remise en forme et bien-être	4 000 €

<u>APEF</u>	
Les chemins de la vie	8 000 €
Plateforme professionnalisante	10 000 €

<u>AP SIS-EMERGENCE</u>	
Equipe d'éducateurs de nuit	40 000 €
AJ Rénovation d'un bâtiment	315 €
AJ Un atelier espace vert	270 €
AJ Oui, je suis bien chez moi	730 €
AJ Ateliers peinture	315 €
AJ L'étang se forme goutte à goutte	270 €

AJ Atelier photos quartier Patrotte	545 €
<u>ATTM</u>	
Action sociale	9 000 €
Action femmes	8 000 €
Action jeunesse	9 000 €
<u>CENTRE CULTUREL D'ANATOLIE</u>	
Activités des femmes et action sociale	6 500 €
Activité culturelle jeunesse	10 000 €
<u>CENTRE LACOUR</u>	
Loisirs-prévention	18 000 €
Animations adolescents	17 000 €
Apprentissage de la langue	7 800 €
AJ Rénovation de l'espace jeunes	298 €
<u>CGCS</u>	
Atelier de peinture et expression libre	3 000 €
Accompagnement des jeunes mamans	8 000 €
L'écrivain public	3 900 €
<u>CIFF-CIDFF</u>	
Permanences d'accès au droit	4 000 €
<u>CLCV</u>	
Permanences dans les quartiers	5 000 €
<u>CLLAJ</u>	
Permanences dans les quartiers	13 500 €
<u>CMSEA</u>	
Entre « jeu d'acteur » et « je désire »	5 000 €
Le passage	5 000 €
AJ Entretien d'espaces verts ou rénovation peinture	210 €
AJ Enclos à chèvres	380 €
<u>FOMAL</u>	
Auto-école pédagogique	7 500 €
<u>LAOTIENS DE MOSELLE</u>	
Activité quotidienne	10 000 €
<u>MARELLE</u>	
Lieu de rencontre	15 000 €
<u>METZ-POLE-SERVICES</u>	
Chantier d'insertion propreté	200 000 €
Médiation de proximité	113 200 €
Festif	15 000 €
<u>MJC BOILEAU</u>	
Activités secteur ados	2 400 €
AJ Démarche environnementale	177 €

<u>MJC BORN</u>	
Ecocitoyens	16 500 €
Secteur préados et ados	21 000 €
<u>NAN BARA</u>	
Actions culturelles	3 000 €
<u>LA PASSERELLE</u>	
CV Multimédia	9 000 €

ORDONNE les inscriptions budgétaires correspondantes,

SOLLICITE les subventions auxquelles la Ville peut prétendre,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions à intervenir avec les bénéficiaires et les pièces contractuelles correspondant au présent rapport.

Pour le Maire,
L'Adjointe Déléguée :

Christiane PALLEZ